



FR ACCORD DE SERVICES LOGISTIQUES ET DE TRANSPORT GMOPLUS GLOBAL

Date d'entrée en vigueur : 2025

Version : v1.0 – Français

Parties :

- **GMOPLUS Teknoloji A.Ş.**, société régie par les lois de la République de Turquie,
- **GMOPLUS GmbH**, société régie par les lois de la République fédérale d'Allemagne,
- et le **Fournisseur de Services Logistiques / Transporteur**, ayant accepté électroniquement le présent accord (ci-après dénommé « la Partie »).

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le présent accord vise à définir les droits, obligations et responsabilités des **entreprises de logistique, de transport, d'entreposage et de dédouanement** opérant sur la **plateforme GMOPLUS Global**.

Il couvre notamment :

- Le transport national et international de marchandises,
- Le stockage, le chargement et le déchargement,
- La gestion du dédouanement et de la livraison,
- Le suivi des envois, l'assurance et la coordination logistique.

2. DÉFINITIONS

- **Plateforme** : L'infrastructure numérique de commerce et de communication de GMOPLUS Global.
- **Fournisseur de services** : L'entreprise offrant des services de transport, de logistique ou d'entreposage via la plateforme.
- **Client / Utilisateur** : La personne ou société bénéficiant de services logistiques via GMOPLUS.
- **Service de transport** : Le déplacement de marchandises par route, mer, air ou rail.
- **Entreposage** : Le stockage sécurisé de marchandises pour une durée déterminée.

3. RÔLE DE GMOPLUS

- GMOPLUS agit comme **intermédiaire numérique** entre les prestataires et les clients.
- GMOPLUS **n'est pas directement responsable** du transport, de la livraison ou de la manipulation physique des marchandises.
- GMOPLUS peut surveiller la qualité du service, la satisfaction des clients et la sécurité du système.
- GMOPLUS se réserve le droit d'établir des normes de service et des politiques tarifaires sur la plateforme.

4. OBLIGATIONS DU FOURNISSEUR DE SERVICES

Le fournisseur de services s'engage à :

- Détenir toutes les **licences, autorisations et certificats** nécessaires à l'exercice des activités logistiques,
 - Garantir la sécurité et l'intégrité des marchandises transportées,
 - Respecter les délais de livraison convenus et les conditions de transport,
 - Appliquer les standards de qualité définis par GМОPLUS,
 - Déclarer immédiatement tout dommage, perte ou retard,
 - Fournir l'ensemble des documents requis (lettres de transport, factures, polices d'assurance, etc.),
 - Utiliser la marque GМОPLUS uniquement dans le cadre autorisé.
-

5. TARIFICATION ET CONDITIONS DE PAIEMENT

- Les tarifs des services sont définis via la plateforme GМОPLUS et les paiements sont effectués exclusivement à travers le système.
 - GМОPLUS peut percevoir des **frais de service ou des commissions** pour chaque transaction.
 - Les paiements sont libérés après la confirmation du service et l'approbation du client.
 - GМОPLUS n'est pas responsable des paiements effectués en dehors de la plateforme.
 - Le fournisseur est responsable de la facturation et des obligations fiscales.
-

6. ASSURANCE ET GARANTIE DE TRANSPORT

- Le fournisseur de services est tenu d'assurer les marchandises transportées.
 - En cas de perte, de dommage ou de retard, les conditions d'assurance s'appliquent.
 - GМОPLUS ne peut être tenu responsable des dommages physiques survenus pendant le transport.
 - Le fournisseur doit disposer d'une **assurance transport valide (CMR, assurance fret, etc.)** pour chaque expédition.
-

7. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

- Les deux parties s'engagent à préserver la confidentialité de toutes les informations commerciales ou techniques échangées.
 - GМОPLUS traite les données personnelles conformément aux lois **KVKK (Turquie)** et **RGPD (Union européenne)**.
 - Le fournisseur ne peut utiliser les données des clients qu'à des fins d'exécution de ses services.
-

8. RESPONSABILITÉ ET LIMITATIONS

- GМОPLUS n'est pas responsable des retards, pertes ou dommages liés aux opérations de transport.
- Le fournisseur assume l'entièrale responsabilité de la qualité et de la sécurité de ses services.

- GMOPLUS fournit uniquement l'infrastructure numérique, la communication et la sécurité des transactions.
 - Les litiges entre clients et fournisseurs peuvent être résolus sous la supervision de GMOPLUS.
-

9. RÉSILIATION ET SANCTIONS

GMOPLUS se réserve le droit de résilier unilatéralement le présent accord dans les cas suivants :

- a) Non-respect des normes de sécurité ou absence de licences valides,
- b) Utilisation de documents falsifiés ou informations trompeuses,
- c) Réclamations récurrentes de la part des clients,
- d) Violation des règles de la plateforme GMOPLUS,
- e) Atteinte à la réputation de la marque GMOPLUS.

En cas de résiliation, l'accès du fournisseur à la plateforme est suspendu et tous les services associés sont retirés.

10. RÈGLEMENT DES LITIGES ET JURIDICTION COMPÉTENTE

En cas de litige, les parties chercheront d'abord une solution amiable.

À défaut d'accord :

- Pour les parties basées en **Turquie**, les **tribunaux et bureaux d'exécution d'Ankara** sont compétents,
 - Pour les parties basées en **Allemagne et dans les autres pays**, la juridiction compétente est le **Tribunal régional de Munich (Landgericht München)**.
-

11. ENTRÉE EN VIGUEUR ET APPROBATION ÉLECTRONIQUE

Le présent accord entre en vigueur dès son **approbation électronique** par les deux parties.

Après validation, le système génère automatiquement une **version PDF signée électroniquement** et l'envoie aux parties par e-mail.

Cet accord constitue une **partie intégrante des Conditions Générales d'Utilisation de GMOPLUS Global**.